

Séance du mercredi 05 mars 2014

~~~~~

L'an deux mille quatorze, le cinq mars à dix-neuf heures, le Comité Syndical du S.I.V.O.M. de MIGRON-VILLARS LES BOIS-LE SEURE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Migron sous la présidence de Monsieur Jean-Michel MARTIN, Président ; d'après les convocations en date du 28 février 2014.

Présents : Mmes POTTIER Agnès, Geneviève THOUARD, MM. MARTIN Jean-Michel, BEGEY Jean-Marie, VARANCEAU Jean-Luc, VITRY Jean, HAY Didier et ROUDIER Patrick.

Absent : M. VICENTY Jean-Michel

Invité présent : M. PERAT Jean-Michel.

M. Jean-Marie BEGEY a été nommé secrétaire de la séance.

## ===== **Ordre du Jour** =====

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 04 décembre 2013
- Approbation du Compte de Gestion 2013
- Approbation de Compte Administratif 2013
- Gestion du personnel
- Matériel
- Questions diverses

=====

Monsieur le Président ouvre la séance et donne lecture du procès-verbal de la réunion du 04 décembre 2013. Aucune remarque n'étant faite, il est adopté à l'unanimité.

### **1- Approbation du compte de gestion 2013**

Le Comité Syndical,

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2013, et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, de bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à payer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2013,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2013 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations ont été régulièrement effectuées,

- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2013 ;
- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2013 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;
- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2013 par le receveur, visé et certifié

conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

## **2- Approbation du compte administratif 2013**

Le Conseil d'Administration, délibérant sur le compte administratif 2013 dressé par Monsieur Jean-Michel MARTIN, Président, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

- lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

| Libellés                    | Fonctionnement    |                   | Investissement    |                   |
|-----------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
|                             | Dépense/Déficit   | Recette/Excéd.    | Dépense/Déficit   | Recette/Excéd.    |
| Résultats reportés          | 0,00              | 5 899,88          | 5 913,64          | 0,00              |
| Opérations de l'exercice    | 269 032,15        | 271 396,76        | 99 418,45         | 106 804,76        |
| <b>TOTAUX</b>               | <b>269 032,15</b> | <b>277 296,64</b> | <b>105 332,09</b> | <b>106 804,76</b> |
| Résultats de clôture        |                   | 8 264,49          |                   | 1 472,67          |
| Restes à réaliser           |                   |                   |                   |                   |
| <b>RESULTATS DEFINITIFS</b> |                   | <b>8 264,49</b>   | <b>0,00</b>       | <b>1 472,67</b>   |

- constate, les identités des valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

- arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

## **3- Gestion du personnel**

La formation réglementaire pour obtenir le Certiphyto est prévue les 25 et 26 mars prochains à Burie. Les 4 agents du service technique sont inscrits. Le coût s'élève à 100 € par agent.

Etat des heures 2013 :

A la fin de l'année 2013, la commune du Seure doit 8h30min à la commune de Villars et la commune de Migron doit 45h30min à la commune du Seure.

L'entente entre les deux agents de Migron s'est améliorée. Le travail s'en ressent. Le courrier envoyé au début de l'année a été bénéfique.

## **4- Matériel**

- Liste du matériel :

Monsieur le Président remet à chacun une liste du matériel à disposition du SIVOM.

Il dresse également la liste des travaux et acquisition que Monsieur Jean-Noël COUSIN demande à réaliser sur le tracteur Deutz : boîte d'ampoules, bras de relevage, vérin à changer pour la porte gauche et à la vitre avant et un auto-radio avec haut-parleur. Le comité syndical, après en avoir délibéré décide à l'unanimité de faire réaliser les travaux et acquisition sauf pour l'auto-radio.

## **5- Questions diverses**

Néant

*L'ordre du jour étant épuisé, aucune question n'étant posée,  
la séance est levée à 20h00 et ont signé au registre les membres présents.*